

**Monsieur François Fillon
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris**

Rennes, le 14 août 2009

Monsieur le Premier Ministre,

La mort d'un cheval sur la plage de Saint-Michel-en-Grève dans les Côtes-d'Armor le 28 juillet 2009 relance le débat sur la qualité de l'eau, les pollutions d'origine agricole, et plus particulièrement la prolifération des algues vertes en Bretagne. Après autopsie, il s'avère que le décès du cheval serait dû à un œdème pulmonaire vraisemblablement provoqué par l'inhalation des gaz de décomposition des algues accumulées sur la plage. Cet accident tragique n'est malheureusement pas isolé puisque deux chiens ont trouvé la mort en 2008 dans des circonstances similaires, et que de nombreux cas de malaises sont recensés.

Les expertises scientifiques s'accordent sur le fait que cette prolifération d'algues vertes est due à un ensemble complexe de facteurs. Néanmoins, l'apport en nitrates, essentiellement d'origine agricole, semble en être le principal facteur. Ce problème n'est pas nouveau mais il est en train de prendre des proportions insupportables pour les populations locales. D'une situation déjà très dégradée du point de vue de la qualité de l'eau et de l'environnement, nous avons désormais à faire à un problème de santé publique. Je suis très préoccupé par cette évolution et je souhaite vous soumettre trois demandes et une propositions afin d'y faire face.

Le Conseil Régional de Bretagne demande l'expérimentation pour la gestion de l'eau. Cette demande a déjà été formulée à plusieurs reprises mais ce droit nous a jusqu'ici été refusé. Il est temps de reconnaître que toutes les actions mises en œuvre jusqu'à présent se sont révélées insuffisantes pour résoudre le problème. Je suis convaincu que la situation est suffisamment grave pour nous pousser à revoir le processus de décision, d'autant plus que les spécificités hydrologiques de la Bretagne justifient pleinement cette requête. La Région Bretagne deviendrait ainsi le coordinateur des actions sur son territoire, dans le respect de la diversité et de la complexité de tous les acteurs concernés.

En cohérence avec cette demande, il me semble logique de réclamer par ailleurs la mise en place d'un SDAGE spécifique au territoire breton. Le SDAGE Loire-Bretagne actuellement en

projet couvre en effet un territoire trop important et des problèmes trop divers pour être réellement efficace. Les spécificités du bassin hydrographique de la Loire le distinguent nettement du territoire breton.

De plus, je réitère la demande d'une gestion régionalisée et mutualisée des aides de la Politique Agricole Commune, tout particulièrement dans le cadre de son second pilier (FEADER). C'est une question importante pour la Bretagne, première région agricole française. Elle a été largement débattue avec l'ensemble des élus du territoire, les professionnels et leurs représentants, et un consensus s'est dégagé en faveur de cette régionalisation. L'objectif n'est pas financier, il est bien de prendre en compte les spécificités bretonnes dans la distribution des financements européens.

Enfin, je vous propose de renforcer nos actions de manière coordonnée sur le territoire pilote de la Baie de Lannion en vue de la reconquête de la qualité de l'eau. Dans un esprit de coopération entre mes services et ceux de l'Etat en région, l'objectif serait d'y accélérer les mises au normes des exploitations agricoles et des stations d'épurations dans la perspective de la DCE européenne, de renforcer les mesures agri-environnementales du FEADER, de réaliser un inventaire précis des zones à risque au-delà des zones de captage ou encore d'intensifier les efforts de recherche en augmentant notre soutien à un laboratoire comme le CEVA.

Dans ce but, je vous propose la signature d'un contrat qui pourrait réunir l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, la Chambre d'Agriculture, les élus locaux, ainsi que les Universités et structures de recherche impliquées. En accord avec les principes du développement durable, il viserait à fournir une solution pérenne au problème sur ce territoire. Une telle initiative pourrait ensuite servir de modèle pour d'autres bassins versants.

Dans ce combat pour la reconquête de l'eau en Bretagne, je suis persuadé que Région et Etat doivent coopérer pour parvenir à des résultats visibles qui sont attendus avec impatience par nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute bienveillance.

Jean-Yves LE DRIAN